

USUFREE, la solution pour traverser la crise immobilière !

Tout le secteur immobilier est unanime : les ventes chutent les locations sont difficiles !

Afin de pallier à cette crise immobilière, USUFREE propose une solution alternative et fiable.

L'investissement dans la pierre a toujours été le rapport significatif de sécurité. Malheureusement en temps de crise aucun secteur n'est épargné, y compris celui de l'immobilier.

En sus des difficultés de gestion immobilières quotidiennes, la crise rajoute bon nombre de soucis aux actuels propriétaires...

**USUFREE c'est des revenus mensuels complémentaires, un capital immédiat
SANS INVESTISSEMENT NI CREDIT !**

Qu'est ce qu'USUFREE ?

Une société implantée au cœur de Toulouse, réactive, fiable et innovante qui propose 3 produits d'optimisation de revenus immobiliers.

Comment cela fonctionne ?

Grâce à la cession d'usufruit temporaire. Céder temporairement son usufruit, c'est profiter pleinement de ses revenus fonciers, diminuer fortement ses impôts et supprimer sa gestion locative.

Pour qui ?

Pour tout propriétaire d'un bien immobilier. Suite à une étude approfondie et une simulation personnalisées, USUFREE propose une solution adaptée à chacun.

Quels avantages ?

- L'augmentation des revenus fonciers nets
- la baisse conséquente de l'impôt sur le revenu et de l'ISF
- la suppression de la carence et des risques locatifs pendant la durée du démembrement
- l'ensemble des charges locatives supportées par USUFREE
- la conservation de son patrimoine immobilier
- l'obtention d'un capital immédiat

Concrètement...

Selon la situation :

USUFREE-1 propose des revenus mensuels augmentés ;

USUFREE-2 offre un capital immédiat et des revenus mensuels ;

USUFREE-3 apporte un capital immédiat de la totalité de la valeur de l'usufruit.

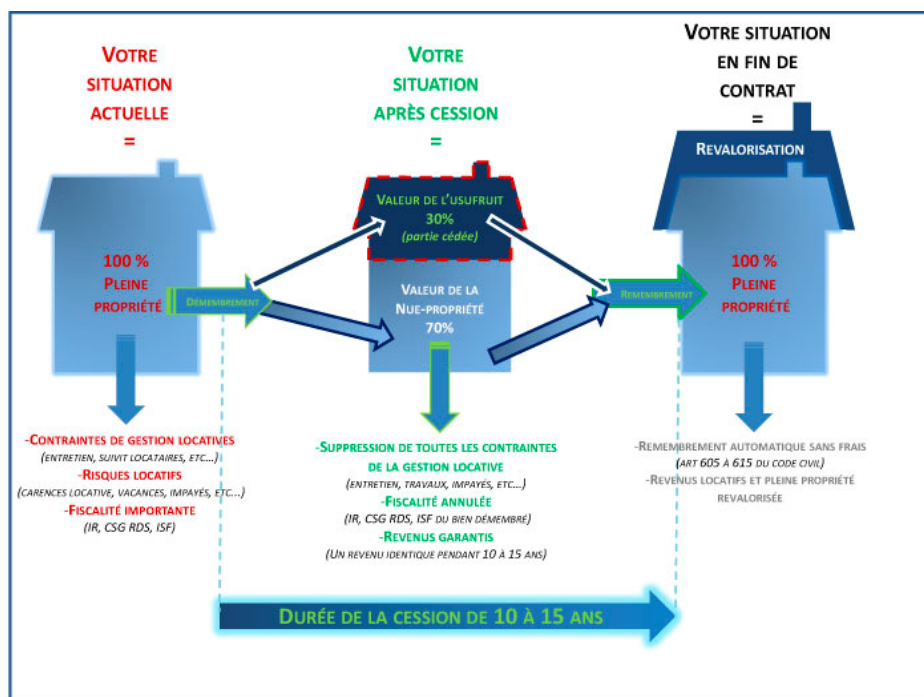
Opter pour USUFREE c'est également réduire ses impôts sur le revenu et son ISF.

Contact presse : APARTE

Emilie PERRUCHET – emilie.perruchet@aparte-mtp.com

Tél. 05 31 54 16 50 / 06 19 57 58 86

Retrouvez ce communiqué et tous les visuels associés sur www.aparte-mtp.com rubrique « Informations presse »



USUFREE c'est la réponse à toutes les attentes des propriétaires !

**USUFREE c'est également un site Internet pour mieux comprendre le concept...
Plus d'informations sur www.usufree.com**

USUFREE, société nationale créée en 2008 sur Toulouse, propose un nouveau service d'optimisation de revenus immobiliers suite aux dispositions de la loi LME et de la loi de finance 2009. En partenariat exclusif avec des gestionnaires de patrimoine et d'experts comptables, USUFREE est force de propositions et de conseils. Rémy PERRUCHET, responsable de l'acquisition temporaire de l'usufruit, et François LINTANFF, responsable du parc locatif, sont les fondateurs de cette nouvelle entité. Leur expérience dans l'immobilier et leur spécialisation en optimisation de patrimoine, font d'USUFREE une innovation sûre et garantie.

Contact presse : APARTE

Emilie PERRUCHET – emilie.perruchet@aparte-mtp.com

Tél. 05 31 54 16 50 / 06 19 57 58 86

Retrouvez ce communiqué et tous les visuels associés sur www.aparte-mtp.com rubrique « Informations presse »